

Habitat : Bayeux Intercom lance une enquête auprès de la population

Une enquête-ménages sera lancée à compter du 6 avril 2021 dans les communes de Bayeux Intercom afin d'identifier les besoins des habitants en matière d'amélioration de l'habitat.



Les habitants pourront exprimer leurs besoins en matière d'habitat du 6 au 30 avril grâce à un questionnaire qui sera distribué dans les boîtes aux lettres. (©Frédéric Bourgeois/La Renaissance le Bessin)

Bayeux Intercom doit aujourd'hui faire face à plusieurs enjeux liés à son attractivité – touristique et résidentielle – et son désir de répondre aux besoins des familles du territoire. Des études ont mis en avant un certain nombre de difficultés (parc de logements relativement ancien et énergivore, développement des meublés touristiques qui impacte fortement le marché immobilier des centres-villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain, population vieillissante avec une croissance démographique en perte de vitesse).

Poursuivre les actions déjà menées

Plusieurs actions ont déjà été mises en place par la collectivité (OPAH qui s'est achevée en 2019, Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) à Bayeux et prochainement à Port-en-Bessin-Huppain, prescription d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) au 1er octobre 2020) qui souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration de l'habitat avec une nouvelle opération.

Afin que le dispositif d'aides soit adapté aux besoins constatés sur ce territoire et aux perspectives de développement, une vaste étude est menée auprès de tous les acteurs ayant un lien plus ou moins étroit avec le logement. Cette étude consistera à déterminer les besoins spécifiques existants sur le territoire (OPAH sur le secteur de Bayeux Intercom avec un zoom spécifique aux centres-villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain) et d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire.

Enquête auprès des ménages

Dans le cadre de cette étude, une enquête sera lancée à compter du 6 avril sur toutes les communes du territoire. Une fiche d'enquête sera distribuée dans les boîtes aux lettres des foyers de ces communes. Les résultats de cette enquête permettront de mesurer les besoins et de déterminer la nature et le volume des aides nécessaires à mettre en place pour y répondre.

L'enquête permettra également d'informer l'ensemble des habitants de la mise en place d'un dispositif d'aides et de recenser les porteurs de projets et dresser une typologie des investisseurs. En fonction des résultats obtenus et de l'intérêt manifesté par les propriétaires pour la réalisation des travaux nécessaires à l'amélioration de leurs logements, il sera décidé de l'opportunité de lancer la phase de réalisation effective de l'OPAH. Cette phase permettrait d'attribuer, sous certaines conditions et pour une durée de trois ans minimum, des aides financières aux propriétaires pour améliorer une résidence principale, un logement loué, un logement ou un bâtiment vacant en vue de sa location.

Réponses jusqu'au 30 avril

La **date butoir** des retours des questionnaires a été fixée **au 30 avril 2021**.

Différents retours sont possibles. En remplissant **directement le questionnaire en ligne** via le site bayeux-intercom.fr. **En mairie**. Au **siège de Bayeux Intercom** (place Gauquelin-Despallières) ou à l'adresse mail : siege@bayeux-intercom.fr. Au CDHAT, Parc Citis, 4 avenue de Tsukuba, 14200 Hérouville-Saint-Clair ou contact@cdhat.fr.

Pour toute question relative au processus d'enquête et de son exploitation, les propriétaires et locataires concernés peuvent contacter le CDHAT au 02 31 53 73 73 – contact@cdhat.fr ou le service urbanisme et habitat de Bayeux Intercom au 02 31 51 39 24 – amenagementhabitat@bayeux-intercom.fr